

MAIRIE de *pludual*

ARRONDISSEMENT de *St. Brieg*

N° 7

Du *douzième* jour du mois de *août* an 1807.

+ ACTE de Mariage de *mathurin briant*.
 âgé de *vingt huit* ans, né à *Gouelain*. département
 de *lotes du nord* le *sept* octobre. du mois de *mil*
sept cent soixante neuf profession de *Cultivateur*
 demeurant à *Fannibec* département de *lotes du nord*
 fils *légitime* de *Jean Pierre Le Briant et*
Mathurine Briant ses père et mère.

el. Anne et de *Anne Le floche*
 ans, née à *Fannibec* âgée de *vingt*
Le floche le *dix sept* du mois de *février* l'an *mil sept*
Cent soixante quinze profession de *Cultivateur*
 demeurant à *pludual* département de *lotes du nord*
 fille *mathurin Le floche et de Jeanne Maldefaut*
ses père.

Les publications ordonnées par l'article 73 de la loi ont été faites à *pludual*
 et *Fannibec* le *28* et *5* août.

Remise a été faite à l'Officier de l'état civil:
 1°. Des actes constatant la naissance des futurs époux:
 2°.

Lecture a été donnée aux parties contractantes, par l'Officier de
 l'état civil, des pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du

titre V du code civil, contenant l'énumération des droits et des devoirs
 respectifs des époux.
 Les contractans ont déclaré prendre, SAVOIR: *mathurin Briant*
prendre Anne Le floche pour son épouse
 et *Anne Le floche*
prendre mathurin Briant pour son époux

En présence de *Vincent Laulet*
 âgé de *quarante* ans, profession de *Cultivateur*
 demeurant à *Fannibec* département de *lotes du nord*
 qui a déclaré être *Bon frère de l'époux*
 De *François Laulet*
 âgé de *quarante* ans, profession de *Cultivateur*
 demeurant à *pludual* département de *lotes*
 qui a déclaré être *Bon frère de l'époux*
 De *Mathurin Le floche*
 âgé de *soixante* ans, profession de *Cultivateur*
 demeurant à *Fannibec* département de *lotes du nord*
 qui a déclaré être *père de l'époux*
 Et de *Jean Jouve*
 âgé de *cinquante* ans, profession de *Cultivateur*
 demeurant à *pludual* département de *lotes du nord*
 qui a déclaré être *Cousin de l'époux*

Après quoi, moi *Jean Le Coquer* maire de *pludual*
 Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdits époux
 sont unis en Mariage. Et ont, après lecture donnée du présent à haute
 voix, signé avec moi. *ont de l'avis en faveur de l'époux*
que la femme prétendait qui a signé,
 M: Briant

Informations liées à l'image.

Cote : 5MiEC1322
 Lieu : Pludual
 Période : 1793 - 1815

Commentaire.

Mariage de Mathurin BRIEND et Anne LE FLOCH le 12 août 1807 à Pludual
 AD22, Pludual M 1793-1815, vue 91/147